

Analyse sommaire des principales statistiques du mouvement de la population, Québec, 1973

Laurent Roy

Volume 4, numéro 3, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305805ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305805ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, L. (1975). Analyse sommaire des principales statistiques du mouvement de la population, Québec, 1973. *Cahiers québécois de démographie*, 4(3), 48–62. <https://doi.org/10.7202/305805ar>

Analyse sommaire des principales statistiques du mouvement de la population, Québec, 1973.

PAR

LAURENT ROY*

Le lecteur ne doit pas s'étonner outre mesure des différences entre les chiffres publiés par Statistique Canada et ceux du présent article. C'est que les chiffres du premier organisme ne font état que des événements survenus en 1973 et signalés au Registre de la population avant la fin du printemps de 1974, tandis que les tableaux de notre article comprennent tous les événements de 1973 dont la déclaration nous a été communiquée avant la fin du mois d'août 1974.

1. BILAN DEMOGRAPHIQUE

Le bilan démographique pour le Québec s'est soldé en 1973 par un accroissement total estimé à 44,000 personnes. L'accroissement naturel, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les

(1) Ce texte a paru dans Données démographiques, statistiques des Affaires sociales, vol. 2 no 6, mai 1975

* du Registre de la population.

T A B L E A U A

BILAN DEMOGRAPHIQUE DU QUEBEC, 1968 A 1973.

ANNEE	1968	1969	1970	1971	1972	1973
CARACTERISTIQUES						
POPULATION (1ER JANV.)	5,910,000	5,962,000	6,004,000	6,017,000	6,040,000	6,068,000
POPULATION (31 DEC.)	5,962,000	6,004,000	6,017,000	6,040,000	6,068,000	6,112,000
MARIAGES	46,004	47,545	49,607	49,695	53,967	52,133
NAISSANCES	96,622	95,610	91,757	91,841	84,921	86,161
DECES	39,537	40,103	40,392	41,192	42,525	43,052
ACCROISSEMENT NATUREL	57,085	55,507	51,365	50,649	42,396	43,109
SOLDE MIGRATOIRE	- 5,085	- 13,507	- 38,365	- 27,649	- 14,396	891
ACCROISSEMENT TOTAL	52,000	42,000	13,000	23,000	28,000	44,000
TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL (POUR MILLE)	9.6	9.3	8.5	8.4	7.0	7.1
TAUX D'ACCROISSEMENT TOTAL (POUR MILLE)	8.8	7.0	2.2	3.8	4.6	7.2

décès, a fourni un nombre de 43,109 individus. On a ainsi connu un solde migratoire de 891 personnes.

L'accroissement total de la population a donc connu un certain redressement dû en particulier à ce solde migratoire positif. C'est d'ailleurs le taux le plus élevé que le Québec ait connu depuis 1968. Celui-ci se situe à 7.2 pour mille en 1973. Quant à l'accroissement naturel, il accuse une légère augmentation grâce à la hausse du nombre de naissances vivantes. Son taux connaît de même une certaine augmentation en 1973; il est passé de 7.0 pour mille en 1972 à 7.1 en 1973. Cependant, comparativement aux taux des années antérieures à 1971, celui-ci se situe à un niveau quand même relativement faible.

2. NAISSANCES

Le nombre de naissances enregistrées pour 1973 est de 86,161. Ce qui correspond à une augmentation du nombre absolu de 1.5% par rapport à 1972, mais à une diminution de 6.2% par rapport à 1971 et de 6.1% par rapport à 1970. En 1970, 1971 et 1972, on avait compté respectivement 91,757, 91,841 et 84,921 naissances vivantes. En terme de taux de natalité, l'augmentation en 1973 accuse une variation positive quasi comparable à celle qu'a connu le nombre absolu; celui-ci est passé de 14.0 pour mille en 1972 à 14.2 en 1973. L'augmentation du taux de 1973 par rapport à celui de 1972 est donc de 1.4%.

Bien que la hausse du taux soit relativement faible, c'est quand même la première fois, depuis 1957, que celui-ci accuse une remontée. On est bien vite tenté de penser que ce peut être là le début d'un redressement de la natalité et de la fécondité. Le taux de natalité est cependant un indice relativement grossier, et on peut difficilement porter un jugement sur le comportement procréateur des femmes à partir d'une seule variation de celui-ci, une année donnée.

En effet, ce taux est soumis aux changements de structures par âge et sexe de la population, et on doit chercher d'autres indices qui eux seraient calculés à partir de la seule population susceptible de procréer. Ce sont les taux de fécondité par groupe d'âge qui répondent le mieux à cette exigence. Ils nous permettent de constater que la fécondité a augmenté quelque peu chez les deux principaux groupes d'âge; par rapport à l'année 1972, elle accuse une variation positive de 0.3% chez les femmes de 20 à 24 ans, et de 1.4% chez celles de 25 à 29 ans. Par contre, les femmes se trouvant dans les autres groupes d'âge ont vu leur fécondité décliner une fois de plus. L'indice synthétique de fécondité ainsi que le taux global de fécondité générale, qui résume en quelque sorte la fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans, démontrent qu'il n'y a pas eu globalement de hausse entre 1972 et 1973. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme, ou l'indice synthétique de fécondité, a diminué légèrement, passant de 1,755 à 1,732; le nombre de naissances vivantes pour 1,000

femmes âgées de 15 à 49 ans est demeuré relativement stable à 54.1 pour mille. L'augmentation des taux dans certains groupes d'âge aurait été au total annulée par la baisse chez les autres groupes.

D'où vient alors la hausse que connaît le nombre de naissances et le taux de natalité? Celle-ci peut d'abord avoir été provoquée par l'augmentation dans la population du nombre de femmes en âge de procréer; celui-ci est en effet passé de 1,569,500 femmes âgées de 15 à 49 ans en 1972 à 1,593,400 en 1973. L'explication peut aussi résider dans l'augmentation du pourcentage de femmes mariées dans la population en âge de procréer; nous ne possédons pas d'estimations valables du nombre et du pourcentage de femmes mariées pour l'année 1973, mais nous croyons que l'augmentation rapide du nombre des mariages en 1972 a pu contribuer non seulement à augmenter la proportion des femmes mariées, mais vraisemblablement à hausser le nombre de naissances. C'est sans doute cette même augmentation du pourcentage des femmes mariées qui explique la remontée des taux de fécondité aux groupes d'âge 20 à 24 ans et 25 à 29 ans.

Finalement, l'augmentation du taux de natalité pourrait bien ne s'expliquer en très grande partie que par des changements structurels à caractère démographique. Il n'y aurait alors pas lieu croire que se dessine un changement dans le comportement procréateur des femmes.

Ce qui précède concerne la fécondité générale; on peut aussi étudier la fécondité hors-mariage. On rencontre, encore là, certains effets de structure dont il faut tenir compte dans l'interprétation des nombres. Ainsi, on remarque au tableau D.10 que le pourcentage des naissances hors-mariage est plus élevé dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans que dans celui des 20 à 24 ans ou 25 à 29 ans; cela ne signifie pas cependant que la fécondité hors-mariage est plus élevée chez le premier groupe. Il s'agit d'un effet de structure par état matrimonial. Les célibataires étant plus nombreux à 15-19 ans qu'à 20-24 ou 25-29 ans, il est normal que le nombre d'enfants nés de parents non mariés l'un à l'autre soit plus élevé dans le premier groupe. En réalité, si l'on calcule des taux, on se rend compte que ce sont plutôt chez les femmes âgées de 20 à 24 ou 25 à 29 ans que la fécondité hors-mariage est la plus élevée.

3. MARIAGES

52,133 mariages ont été célébrés en 1973; on enregistre comparativement au nombre de 1972 une diminution de 3.4%. Si l'on omet 1972 qui fut une année assez exceptionnelle, et qu'on établit une comparaison avec les années 1971 et 1970, on se rend compte que 1973 a quand même connu une hausse de 4.9% comparativement à 1971 et de 5.1% par rapport à 1970. Le taux de nuptialité accuse lui aussi une baisse en 1973; il est passé de 8.9 pour mille en 1972 à 8.6 pour mille en 1973. Malgré cette baisse, celui-ci

demeure cependant supérieur aux taux connus pour les années antérieures à 1972.

Parmi les 52,133 mariages, 3,474, soit 6.7% total, sont des mariages civils. Ce type de mariage connaît une augmentation continue en nombre absolu et en pourcentage, depuis 1969. Ainsi, le pourcentage était de 4.6% en 1971, de 5.2% en 1972 et de 6.7% en 1973.

Le nombre des mariages dépend de plusieurs facteurs dont deux doivent être éliminés pour obtenir une mesure de l'intensité qui soit comparable annuellement. Il s'agit de l'effectif et de la répartition de la population au sein de laquelle se produisent ces mariages. On obtient une telle mesure en calculant, pour les premiers mariages, la somme des premiers mariages réduits, c'est-à-dire le nombre des premiers mariages pour un effectif de 10,000 personnes à chaque âge.

On obtient au tableau B des mesures comparatives pour certains groupes d'âge.

Malgré un nombre de mariages relativement élevé en 1973, comparativement à celui des années 1968 à 1971, c'est pour l'année 1973 que la somme des premiers mariages réduits a connu l'intensité la plus faible, pour les époux de 15 à 49 ans. Pour les épouses dont l'âge se situe à l'intérieur de ce même groupe d'âge, l'intensité en 1973 a été inférieure à celle des années 1970 et

T A B L E A U B

PREMIERS MARIAGES REDUITS SELON CERTAINS GROUPES D'AGE
(POUR 10,000 PERSONNES)

SEXE MASCULIN

ANNEE GROUPE D'AGE	1968	1969	1970	1971	1972	1973
15-19	245	225	235	238	331	331
15-24	5,270	5,215	5,340	5,281	5,710	5,301
25-49	4,020	3,940	3,870	3,778	3,865	3,715
15-49	9,290	9,155	9,210	9,059	9,575	9,016

SEXE FEMININ

ANNEE GROUPE D'AGE	1968	1969	1970	1971	1972	1973
15-19	1,505	1,505	1,470	1,485	1,797	1,725
15-24	6,665	6,635	6,740	6,613	7,101	6,736
25-49	2,015	2,040	2,075	2,019	2,027	1,943
15-49	8,680	8,675	8,815	8,632	9,128	8,680

1972. D'où l'on peut déduire que l'augmentation du nombre des mariages en 1973, comparativement à celui des années 1968 à 1971, ne traduit pas nécessairement une intensité plus élevée de la nuptialité; les deux facteurs parasitaires, effectif et répartition selon l'âge de la population, ont donc joué en faveur d'un surcroît du nombre des mariages en 1973.

Si l'on prend des groupes d'âge plus restreints, on se rend compte que c'est chez les époux et épouses, âgées de 25 à 49 ans que l'intensité a été particulièrement faible en 1973. Par contre, c'est chez les 15 à 19 ans que l'intensité s'est particulièrement élevée au cours des dernières années.

Ces indices sont d'un certain intérêt, parce qu'ils permettent des comparaisons plus valables; les variations de ceux-ci ne signifient pas pour autant des changements dans le propension des gens à se marier. Il suffit que les générations actuelles ou récentes se marient un peu plus tôt ou un peu plus tard que les générations précédentes pour que ces indices, une année donnée, en soient haussés ou au contraire affaiblis. Seule une observation étendue sur plusieurs années peut nous révéler le véritable comportement des gens vis-à-vis de ce phénomène.

Une autre mesure présentée dans le présent bulletin est aussi sujette à une mauvaise interprétation, à cause de l'influence jouée par la structure par âge de la population. Il s'agit de

l'âge moyen au mariage et au premier mariage. Il suffit en effet que la population soit composée d'un plus fort pourcentage de jeunes gens en âge de se marier pour que l'âge moyen au mariage ou au premier mariage s'abaisse; la réalité pourrait au contraire nous démontrer que les gens ne se marient pas plus tôt. Nous avons cherché à savoir si, pour 1971, 1972 et 1973, la structure par âge pouvait influencer sur le calcul de l'âge moyen au premier mariage; on se rend compte effectivement que celle-ci réduit l'âge moyen pour les trois années étudiées. En éliminant ce facteur parasitaire, on obtient donc un âge moyen au premier mariage quelque peu plus élevé pour les trois années; on observe de plus une baisse en 1972, comparativement à l'âge observé en 1971, et une stabilisation en 1973.

4. DECES

A) Mortalité générale

Le Québec a connu 43,052 décès en 1973; ce qui constitue une augmentation de 1.2% par rapport au nombre de 1972, et de 4.5% par rapport à celui de 1971. Le nombre des décès respectivement survenus en 1972 et 1971 était de 42,525 et de 41,192. Après une stabilisation à 6.7 pour mille en 1968, 1969 et 1970, le taux brut, pour les deux sexes réunis, accuse une certaine progression depuis 1971; l'augmentation de ce taux au cours des trois dernières années est de 1.5% en 1971, de 2.9% en 1972 et de

1.4% en 1973. Si on prend chaque sexe séparément, on constate de même une augmentation du taux brut à partir de 1971.

Le taux brut de mortalité, tout comme celui de natalité et de nuptialité devient difficilement utilisable, cependant, lorsque l'on veut procéder à des comparaisons annuelles. La structure par âge, selon qu'elle rajeunit ou vieillit, peut provoquer des hausses ou des baisses dans le nombre des décès. Nous pouvons éliminer ce facteur en calculant des taux à partir d'une population type⁽¹⁾. Nous obtenons de cette façon des taux comparatifs de mortalité.

Les taux comparatifs, pour les deux sexes réunis, ne connaissent plus, une fois l'influence des structures éliminée, une augmentation continue de 1971 à 1973; au contraire, le taux diminue en 1973. On voit mieux ce qui se passe réellement si l'on étudie chaque sexe séparément. Pour le sexe féminin, le taux brut (tableau C) augmente annuellement de 1970 à 1973. Au tableau D, les mêmes taux calculés à partir d'une population type vont au contraire en diminuant. Ce qui nous incline à penser que le vieillissement des structures a une influence

(1) La population type est celle du recensement de 1971.

T A B L E A U CTAUX BRUT DE MORTALITE SELON LE SEXE
(POUR MILLE) 1968 A 1973

ANNEE SEXE	1968	1969	1970	1971	1972	1973
MASCULIN	7.8	7.8	7.8	8.0	8.2	8.3
FEMININ	5.6	5.6	5.6	5.7	5.8	5.9
TOTAL	6.7	6.7	6.7	6.8	7.0	7.1

T A B L E A U DTAUX COMPARATIFS DE MORTALITE POUR MILLE (1968 A 1973)

ANNEE SEXE	1968	1969	1970	1971	1972	1973
MASCULIN	8.1	8.0	8.0	8.0	8.1	8.2
FEMININ	6.0	6.1	6.0	5.7	5.7	5.6
TOTAL	7.1	7.1	7.0	6.8	6.9	6.8

remarquable sur l'augmentation du taux brut. Chez le sexe masculin, la situation est un peu moins claire; le taux brut augmente de 1970 à 1973, tandis que le taux comparatif connaît lui aussi une certaine hausse, mais celui-ci se situe à un niveau un peu moins élevé. De ces observations, on peut penser que le vieillissement des structures exerce ici aussi une certaine influence; mais il semble néanmoins que la mortalité n'ait pas tendance à diminuer, mais au contraire à augmenter quelque peu chez le sexe masculin.

L'observation des taux de mortalité nous révèle aussi une mortalité différentielle selon le sexe. Si l'on compare les taux par groupe d'âge des deux sexes, on remarque que chez la majorité des groupes compris entre 15 à 69 ans, la mortalité masculine est de deux fois supérieure à la mortalité féminine. Cette surmortalité se retrouve particulièrement dans les décès par accidents et par maladies de l'appareil circulatoire. Ce sont de fait, par ordre d'importance, les maladies de l'appareil circulatoire, le cancer et les accidents qui constituent les principales causes de décès. En 1973, celles-ci sont responsables de 78.9 pour-cent de tous les décès. La première cause, les maladies de l'appareil circulatoire, provoque 47.0 pour-cent de tous les décès; la seconde, le cancer, 21.3 pour-cent; et la troisième, les accidents, 10.6 pour-cent.

B) Mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile, qui sert souvent à déterminer le niveau et l'état sanitaire d'une population, connaît une baisse relativement importante en 1973. Le nombre des décès d'enfants de moins de 1 an s'est abaissé de 8.9%; le taux est passé de 17.9 à 16.1 pour mille, ce qui constitue une diminution de 10.1% par rapport à 1972. Au cours des cinq dernières années, celui-ci a régressé de 20.7%; il se situait à 21.7 pour mille en 1968; il se retrouve à 16.1 pour mille en 1973.

Une bonne partie des décès infantiles se produisent durant les tout premiers jours de la vie. C'est pourquoi l'on distingue et retient notamment les décès se produisant chez des individus de 0 à 6 jours de vie. Cette mortalité, qualifiée de néonatale précoce, connaît une baisse de son taux en 1973; il descend de 11.2 à 10.2 pour mille, soit une diminution de 9%. Cette baisse, bien qu'importante, demeure quand même inférieure à celle que connaît le taux pour l'ensemble de la mortalité infantile. Cela illustre, jusqu'à un certain point, la plus grande résistance de la mortalité endogène à l'amélioration des soins ou conditions sanitaires d'un pays.

Quand à la mortinatalité, et son taux et son nombre absolu ont régressé en 1973; le nombre de mort-nés est passé de 904 à 842, et le taux de mortinatalité, de 10.5 à 9.7 pour mille naissances.

CONCLUSION

L'année 1973 connaît une certaine stabilisation de ses taux, voire une légère agumentation, en ce qui concerne notamment la natalité et l'accroissement naturel.

Les Québécois n'ont pas pour autant modifié leur attitude ou comportement vis-à-vis des principaux phénomènes démographiques; ils ne font actuellement que profiter de leurs structures d'âge, celles-ci étant particulièrement favorables, par suite de la forte fécondité d'après-guerre.

La stabilisation relative que connaît la natalité et l'accroissement naturel, en 1973, contribue à réduire quelque peu la marge qui sépare les taux de cette province et ceux de l'ensemble du Canada. Ainsi, en 1973, le Canada a vu son taux de natalité se réduire de 15.9 à 15.5 pour mille, alors que le Québec augmentait son taux de 14.0 à 14.2 pour mille. De même, le taux d'accroissement naturel du Canada est passé de 8.5 à 8.1 pour mille, et celui du Québec de 7.0 à 7.1 pour mille.

Ceci n'empêche cependant pas le Québec de conserver le dernier rang, au Canada pour sa natalité et son accroissement naturel.